

## ENVIRONNEMENT

LA BRÈCHE  
VA ÊTRE  
DÉTOURNÉE

**LAIGNEVILLE** Un nouveau lit va être créé pour éviter une inondation. Il s'agit de contourner le moulin de Sailleville, dont les vannes menacent de lâcher.

Un vaste chantier se prépare à Laigneville. Il s'agira, cet été, de détourner le lit de la Brèche et contourner ainsi le moulin de Sailleville qui pose problème. Ses trois turbines ne fonctionnent plus et ses vannes sont « susceptibles de lâcher à tout moment, ce qui provoquerait une inondation en aval et un relargage important de vases, lesquelles risqueraient de colmater totalement le lit de la rivière jusqu'au moulin suivant », explique Jean-Louis Ducreux, directeur de l'atelier d'écologie urbaine, que le syndicat intercommunal de la vallée de Brèche a chargé de trouver une solution.

« Assurer le déplacement des sédiments et le passage des poissons »

Jean-Louis Ducreux

Ne serait-ce que d'un point de vue réglementaire, le syndicat ne peut laisser plus longtemps ce moulin interférer dans le bon écoulement de la Brèche. « La rivière est classée en liste 2 au titre du code de l'environnement ; nous avons donc pour obligation de rétablir sa continuité écologique et de traiter l'ensemble des ouvrages qui s'y trouvent afin d'assurer le déplacement des sédiments et le passage des poissons. » Ce qui n'est plus le cas au moulin de Sailleville depuis fort longtemps.

Après études, choix a été fait de contourner l'ouvrage en détournant le lit de la rivière. « Ce qui nous permettra de laisser les vases sur place. Leur transport vers une déchèterie – qui resterait encore à trouver ! – serait beaucoup trop coûteux. » Des boues en outre polluées dont il faudrait également financer

**250 000 euros**

C'est le coût total de l'opération qui sera entièrement financée par l'Agence de l'eau Seine Normandie. Le chantier devrait durer trois mois.

le traitement. « À 100 euros le m<sup>3</sup>, sachant qu'il y a 3 500 m<sup>3</sup>, c'était clairement impossible. » Elles seront donc à la place confinées dans l'ancien lit de la rivière, tandis que celle-ci sera basculée vers un nouveau tracé. « En réalité, nous ne ferons que remettre la Brèche dans son bassin versant originel. »

Bassin aujourd'hui comblé et qu'il va falloir creuser pour créer le nouveau lit. « La parcelle concernée accueillait une ancienne peupleraie qui a été coupée en 2014 » note Jean-Louis Ducreux. « Il fallait, par exemple, s'assurer qu'aucune espèce protégée ne se trouvait sur les lieux. » Un ancien ru, celui de Soutraine, reconnu comme un milieu sensible et de qualité lors des études, sera ainsi préservé.

## DÉBUT DES TRAVAUX EN AOÛT

Le basculement de l'eau de l'ancien lit vers le nouveau se fera progressivement, sur une semaine. L'ancien lit sera alors fermé avec les déblais du nouveau. L'opération, d'un coût total de 250 000 euros, sera entièrement financée par l'Agence de l'eau Seine Normandie. Les travaux devraient démarrer au mois d'août prochain pour une durée de trois mois. « Nous allons lancer l'appel d'offres d'ici quelques jours » annonce Alain Copel, président du syndicat intercommunal de la vallée de la Brèche. ■

SYLVIE MOLINES



Voici à quoi ressemblera le nouveau tracé de la Brèche, une fois détournée de son ancien lit.

## UN MOULIN INUTILISÉ DEPUIS TRENTE ANS

Le moulin peut s'enorgueillir d'une activité historique forte, tant industrielle qu'agricole. Situé à l'est du hameau de Sailleville, sur la commune de Laigneville, l'édifice se trouve dans les marais, qui le séparent des zones urbaines tout comme la route départementale toute proche. Composé de deux systèmes de vannage sur deux bras et de plusieurs bâtiments occupés par trois turbines, il servit au XVIII<sup>e</sup> siècle de moulin à huile et à tan (broyage d'écorce de chêne). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une fabrication de crayon y fut installée puis de porte-mines. Le moulin connut successivement des utilisations diverses, fabrication d'armes à feu, confection de tresses en coton, fabrication de pièces détachées pour bicyclette et enfin une blanchisserie industrielle. En 1985, il fut utilisé comme logement par ses précédents propriétaires qui

rénoveront deux turbines afin de produire de l'électricité et créeront une réserve de pêche à la truite de plusieurs étangs de renommée régionale (le BIB). Aujourd'hui, le moulin est toujours partiellement habité, tandis que les systèmes de vannage sont laissés à l'abandon et en très mauvais état. La chute d'eau du déversoir de 140 cm reste un obstacle infranchissable pour la faune piscicole et le transport sédimentaire. Après concertation avec les propriétaires, qui ont renoncé à leur droit d'eau, le syndicat intercommunal de la vallée de la Brèche va donc se charger des travaux. Une fois la rivière installée dans son nouveau lit, les ouvrages extérieurs du moulin seront partiellement démontés pour rendre le site plus propre. Les vannes seront notamment retirées.